

Le pin maritime

un résineux peu exigeant
et productif



Caractéristiques



Gestion



Soins et précautions



Économie



contact

Les techniciens du CRPF sont à votre service sur le terrain pour vous apporter une compétence professionnelle pour la conduite de vos pinèdes ou de vos autres parcelles forestières.

Les coordonnées du technicien de votre secteur sont disponibles sur simple demande au siège du CRPF.

Description, écologie

■ Arbre résineux pouvant atteindre 30 m de haut et dont la longévité moyenne est de 100 - 120 ans.

■ Le tronc est souvent flexueux à la base. L'écorce est épaisse, profondément crevassée, de couleur brun-rougeâtre.

■ Ses aiguilles sont très longues (20 cm), vertes foncées, groupées par 2 et rigides. Ses cônes, très gros (jusqu'à 18 cm de long), sont souvent groupés par 2 ou 3.



Usage et implantation

■ Le pin maritime a été principalement introduit en Ardèche à partir de 1860 pour la production de bois de mine. Il s'est progressivement étendu en colonisant de manière naturelle les espaces ouverts (terres agricoles abandonnées, zones incendiées...), et couvre aujourd'hui 15 000 ha en Ardèche méridionale.

Le pin maritime s'est aussi disséminé jusqu'aux collines du Nord de la Drôme.

■ Essence de pleine lumière adaptée au climat semi-méditerranéen, il est très présent dans les Cévennes en dessous de 600 m d'altitude.

■ Frugal, il peut très bien se développer sur des sols pauvres, acides et bien drainés. Il craint le calcaire et les fortes gelées.

↓ Futaie de pin maritime et piste forestière



Les pinèdes

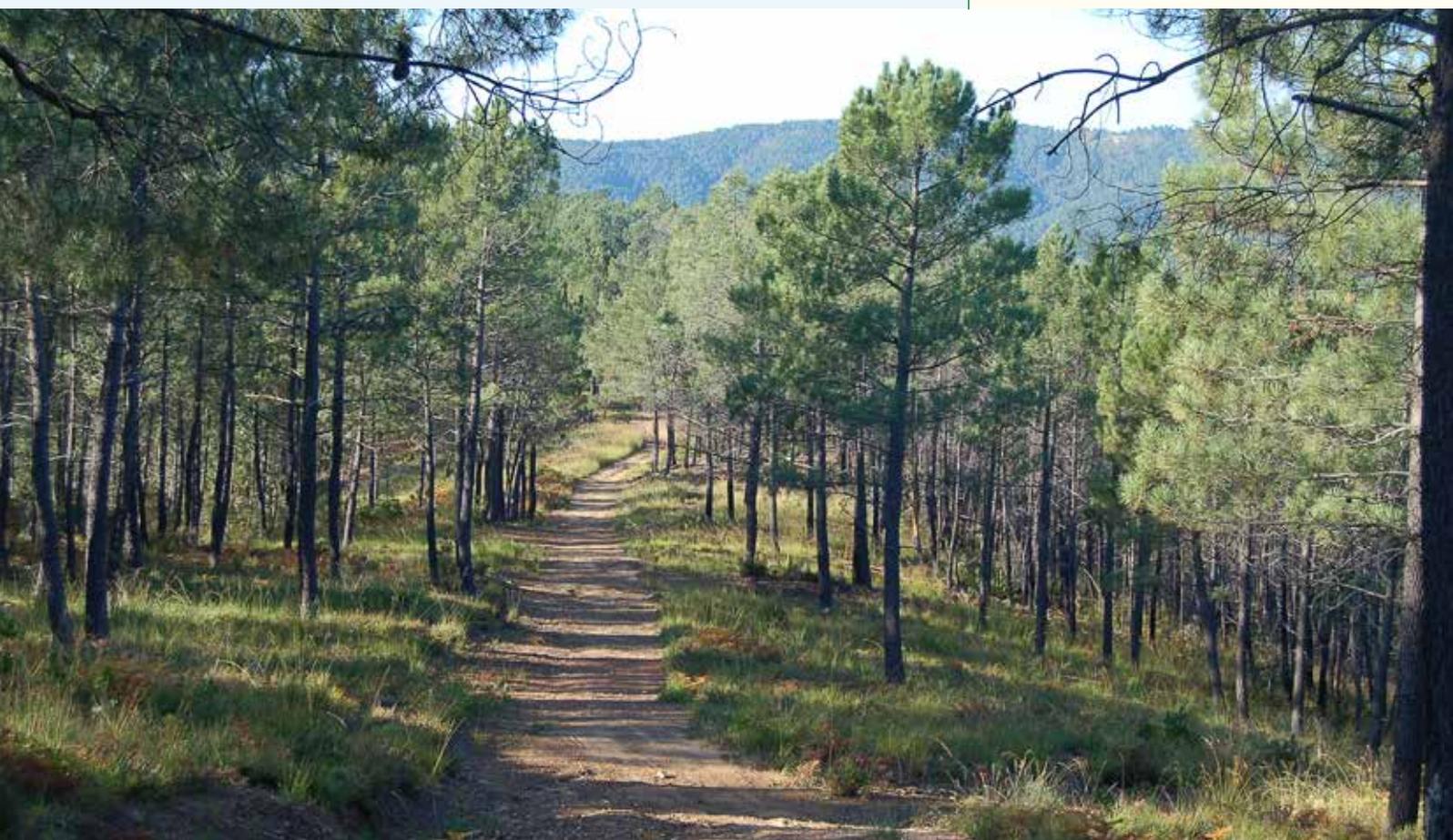
Une gestion indispensable

Vous êtes propriétaire de pins maritimes, c'est une essence adaptée à nos stations, à forte croissance et source de revenus.

■ Les pinèdes cévenoles, tout en permettant une forte production de bois, jouent un rôle important de protection contre l'érosion des sols superficiels.

■ Le pin maritime nécessite une gestion dynamique et des interventions régulières. On obtient ainsi des bois de qualité supérieure ayant de multiples usages (charpente, menuiserie, parquet).

■ Les produits de qualité médiocre et les premières éclaircies alimentent la filière palette, caisserie, bois énergie et celle de la pâte à papier.





← Pins maritimes dépressés

Billons provenant d'une 1^{ère} éclaircie →



Les futaies

■ Des dépressages vigoureux sont nécessaires dans les jeunes peuplements et permettent :

- de limiter la concurrence entre les tiges ;
- d'éliminer le maximum de tiges mal conformées ;
- de favoriser le développement des tiges les plus grosses et les plus droites ;
- de réduire les risques d'incendie.

Le dépressage consiste à ramener la densité à 1 100 ~ 2 000 tiges par hectare dans les très jeunes peuplements. Le bois coupé, sans valeur économique, est démantelé et laissé au sol.

■ Par contre, lors des éclaircies, le bois coupé est commercialisé. Le taux de prélèvement est d'environ 30 % à chaque passage.

Si le peuplement est trop âgé, peu vigoureux ou peu dense, les éclaircies ne seront pas profitables. Il faudra prévoir un renouvellement du peuplement.

■ La substitution d'une autre essence par plantation est difficile du fait de la grande vigueur de la régénération naturelle du pin maritime.

↓ Pins maritimes & Cèdres de l'Atlas

En futaie régulière

Les éclaircies, qui se font tous les 5 - 7 ans, doivent permettre d'arriver à une densité finale de 200 à 300 tiges par hectare. Le diamètre d'exploitabilité est de 50 cm à 60 cm (entre 45 et 70 ans).

En futaie irrégulière

Les éclaircies sont réalisées au même rythme et s'attachent à conserver et à favoriser les arbres de qualité quelque soit leur âge et leur dimension. Des coupes jardinatoires permettent l'installation et l'accompagnement des semis naturels.

Le traitement en futaie irrégulière reste délicat à mettre en œuvre, et est moins bien adapté dans les secteurs où le risque d'incendie est avéré.

Les peuplements mélangés

■ Il s'agit de peuplements de pin maritime associés à d'anciens vergers de châtaignier, ou en mélange avec des essences variées (chêne, châtaignier, pin laricio, pin sylvestre...).

Ces peuplements, qui permettent de favoriser la biodiversité et la variété de production, peuvent être gérés de manière irrégulière en conservant différentes essences et classes d'âges. Les éclaircies se feront tous les 5 à 10 ans selon la structure du peuplement.



Soins et précautions



- La gestion dynamique des pinèdes permet de limiter le risque d'incendie.
- Des insectes tels que les scolytes ou la pyrale peuvent s'attaquer au pin maritime. En revanche, il est peu concerné par la chenille processionnaire.

← Écoulements dus à la Pyrale

- Certains champignons (comme l'armillaire) peuvent entraîner des dépérissements diffus.

- Les arbres cassés et les bois abattus sont très sensibles au bleuissement, provoqué par un champignon qui modifie la couleur du bois (bleu noirâtre). Ceci n'affecte en rien les qualités mécaniques du bois mais, hormis pour une utilisation en papeterie, ce défaut entraîne son rejet pour causes esthétiques.



← Bleuissement du bois

Économie

La réalisation des travaux et coupes conseillés permet d'obtenir des bois de plus gros diamètre, de qualité supérieure, source d'un meilleur revenu.

Longtemps, la méthode appelée «coupe de dimension» a été pratiquée dans les Cévennes. Elle consistait à récolter systématiquement les plus gros et plus beaux arbres en laissant les plus chétifs et malvenants pour l'avenir.

Cette méthode est à proscrire car elle provoque :

- la dégénérescence progressive de la forêt via cette «sélection à rebours» ;
- une production limitée au bois de faible valeur (palette, papier), d'où l'impossibilité d'une production de bois d'œuvre (parquet, lambris) plus rémunératrice !
- une augmentation des risques d'inflammabilité des peuplements et de propagation rapide d'incendies.



Déroutage et sciages 1^{er} choix : meubles, lambris

- Longueur minimum : 3 m
- Diamètre minimum fin bout sur écorce : 30 cm
- Nœuds absents ou rares
- Prix : 60 €/m³

Sciages 2^e choix : charpente, chevrons, lambris, parquets

- Diamètre minimum fin bout sur écorce : 20 cm
- Nœuds plus ou moins importants
- Prix : 40 à 45 €/m³

Sciages dernier choix, petits sciages : coffrage, caissette, palette

- Diamètre minimum fin bout sur écorce : 20 cm
- Nombreux nœuds apparents
- Prix : 33 à 38 €/m³

Bois d'industrie : panneaux de fibres et de particules, papiers et cartons, bois énergie

- Diamètre minimum fin bout sur écorce : 8 cm
- Prix : 30 € la tonne

Prix 2016 indicatifs bord de route sous écorce (m³ réel)

Octobre 2016



Le CRPF Rhône-Alpes est une délégation régionale du



Réalisation : Centre Régional de la Propriété Forestière Rhône-Alpes

Parc de Crécy
18, avenue du Général de Gaulle
69771 St-Didier-au-Mont-d'Or cedex
tél. : 04 72 53 60 90
fax : 04 78 83 96 93
rhonealpes@crpf.fr
www.cnpf.fr/rhonealpes

avec le concours financier de la Région Rhône-Alpes et du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Imprimé par
l'imprimerie Rochat
sur du papier PEFC



- Le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) est un établissement public apportant des conseils à tout propriétaire de bois ou forêts.
- Un réseau de placettes de démonstration illustre les différentes techniques sylvicoles adaptées à cette essence.